



Envoyé en préfecture le 13/09/2023  
Reçu en préfecture le 13/09/2023  
Publié le **13 SEP. 2023**  
ID : 033-213302078-20230912-DEL202346-DE

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2023

**DELIBERATION 2023.46 – DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT – PROGRAMME 2024 – MODERNISATION DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	5 SEPTEMBRE 2023
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	12 SEPTEMBRE 2023
Conseillers présents	22	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	28	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	6	Secrétaire de séance	Clément MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent	X			
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe	X			
DUBREUIL Thierry, Adjoint		X		Serge FLAHAUT
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe	X			
BOUEY Gilles, Adjoint	X			
COMBIER Audrey, Adjointe	X			
MASSY Joel, Adjoint	X			
GLIZE Caroline, Adjointe	X			
FLAHAUT Serge, adjoint	X			
CARO Chantal, CM		X		Brigitte NABET-GIRARD
GIRARD Philippe, CM	X			
SARRAZIN Anne-Marie, CM	X			
PRUVOST Gilles, CM		X		Karyn LARGOUET
BEAUCHENE Natacha CM			X	
DIRHEIMER Thierry, CM	X			
CLAVIER Yannick CM	X			
EMERIAU Régis, CM		X		Joel MASSY
LARGOUET Karyn, CM	X			
GANNE Arnaud, CM	X			
BRARD Philippe, CM	X			
GUIRIEC Marilyn, CM	X			
VIDORRETA Virginie, CM	X			
MEZERGUE Clément, CM	X			
VEYSSIERE André, CM	X			
FONTAINE Aline, CM	X			
CARRERE Sophie, CM	X			
MALVILLE Frédéric, CM	X			
BOISSEAU Marc, CM		X		Sophie CARRERE
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM		X		André VEYSSIERE



**DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT - PROGRAMME 2024 -  
MODERNISATION DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC**

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire NOR : TREL2235937C en date du 14 décembre 2022 relative au Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert),

Considérant les projets d'investissement de la Commune d'IZON au titre de l'exercice 2024,  
Considérant l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 5 Septembre 2023,

Il est proposé au conseil Municipal de :

- **SOLLICITER** l'Etat au titre du Fonds Vert pour le projet de renouvellement des foyers vétustes (lanternes non leds) dont le coût prévisionnel représente **341 205,60€ HT** (sans compter le coût de la maîtrise d'œuvre à 23 884, 39€) ;
- **DIT** que le plan de financement prévisionnel est le suivant :

<b>BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION</b>		
	<b>Montant HT</b>	<b>Pourcentage</b>
Subvention SDEEG 20% plafonné à 12 000€	12 000 €	3,5%
Fonds vert	136 482,24 €	40%
Autofinancement	192 723,36 €	56,5%
<b>TOTAL</b>	<b>341 205,60 €</b>	<b>100%</b>

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation de Monsieur Serge FLAHAUT, Adjoint au Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 28 Pour, 0 contre, 0 Abstention,

- **SOLLICITE** l'Etat au titre du Fonds Vert dans le cadre du projet visé ci-dessus dans le cadre du plan de financement prévisionnel précité.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents ou actes afférent au dossier.

Publiée le

Fait à Izon, le 12 septembre 2023

Le Secrétaire de séance

Le Maire,



**Clément MEZERGUE**

Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;  
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.